



Compte rendu Réunion conciliation DRH

Mercredi 1^{er} mars 2017

Préavis de grève SNOPA CGT – FO

7 mars 2017

Montreuil, le 2 mars 2017

DRH : S.BILLIOTTET, MC.PERRAIS, V.TEBOUL
CGT : Charles BREUIL, FB LOUET, M.LELIEVRE
FO. 3 représentants

Cette audience est une obligation pour la DRH de recevoir les organisations syndicales dans le cadre de ce préavis de grève déposé par la CGT et FO OPA pour le 7 mars 2017

En préalable nous rappelons que le 7 mars rentre dans le cadre plus global d'une action fonction publique. La CGT et FO appellent ce jour là à une journée de mobilisation pour l'ensemble des trois versants de la Fonction publique notamment sur :

- L'augmentation du pouvoir d'achat,
- La défense des missions publiques, du Statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers,
- Des créations d'emplois statutaires,
- De véritables améliorations de carrière,
- Une meilleure reconnaissance de la pénibilité.

Nos revendications rentrent parfaitement dans le cadre de cette journée de mobilisation.

Cependant nous précisons à nos interlocuteurs qu'indépendamment de cette action programmée, nos organisations auraient quand même déposé un préavis tant l'exaspération des OPA est forte dans le contexte actuel.

La première question que nous posons : **nous sommes dans une réunion de conciliation avant une grève, notre interlocuteur a t'il quelque chose à nous proposer ou tout du moins a-t-il un mandat pour répondre à nos revendications?**

Mr BILLIOTTET nous laisse présenter nos revendications

Nous lui rappelons la réunion du 18 juillet 2016 à la Fonction Publique qui a acté la fin du moratoire et l'abandon du quasi statut interministériel.

Le 8 novembre 2016: La CGT a été reçue en bilatérale au cabinet du MEEM où M.MOURLON le conseiller social a pointé l'urgence de procéder à des recrutements et d'ouvrir le chantier statuaire OPA.

Le 8 décembre 2016 : Réunion bilatérale avec la DRH, la CGT fait la démonstration et fourni à l'administration des études sur :

- la perte de salaire et du décrochage par rapport à celui des fonctionnaires
- la chute du niveau de pension
- le régime indemnitaire OPA le plus bas de la FP

Le 21 décembre 2016, Le SNOPA CGT est reçu au cabinet de la fonction publique, M.GAZAVE précise que 2 choses ont été arbitrées :

- **Les recrutements**, il rappelle que ce n'est pas la fonction publique qui décide, c'est au MEEM à en faire la demande !
- **Les évolutions de salaires liées aux catégories C et B et A (PPCR)** peuvent être appliquées aux OPA !

2 février 2017 : Réunion plénière,

Le relevé de conclusion de cette réunion (ci-joint) nous a été transmis par mail 2 heures avant la réunion de conciliation.

Il comporte 4 chapitres

- Le premier ne concerne pas les OPA mais les Ouvriers d'Etat de l'IGN
- Le deuxième concerne le rattrapage salarial par rapport au SMIC qui est une mesure obligatoire

- Le troisième sollicite un arbitrage pour la reprise des recrutements bien que la Fonction Publique nous ait précisé que ce sujet a déjà été arbitré
- Le quatrième prévoit un mandat de la ministre à la SG du Ministère sous un délai d'un mois pour lancer le chantier statutaire OPA alors que celui est inscrit à l'agenda social 2015-2016 et plus en amont à celui de 2013

Le ministère se moque t 'il de nous ou a-t-il l'art d'enfoncer les portes ouvertes !

Nous mettons en parallèle le relevé de décision du 24 mai 2016 en amont de la grève du 26 mai 2016 déposée par le CGT et FO.

Ce sont approximativement les mêmes décisions ou tout du moins allant dans le même sens mais que n'ont pas suivies d'effets

M.BILLIOTTET reconnaît l'ambiguïté de ce relevé de décisions.

Nous revenons aux revendications déposées dans le cadre du préavis de grève

200 recrutements externes,

M.BILLIOTTET précise que 127 recrutements ont été demandés tout en ne donnant aucune indication sur les remontées formulées par les services et Etablissements Publics.

D'après nos renseignements, ce serait :

- 30 Aviation Civile
- 16 IGN
- 81 OPA

Ceci est nettement insuffisant, nous revendiquons 200 recrutements d'OPA immédiatement pour répondre aux besoins urgents des services et EP mais plus de 1000 seraient nécessaires pour pouvoir assurer les missions correctement dans de bonnes conditions de sécurité.

Nous pointons les dégradations des conditions de travail et mettons la responsabilité des employeurs sur les risques encourus par les agents.

L'absence de recrutements entraîne inévitablement de la polyvalence ce qui pose des problèmes en termes d'hygiène et de sécurité.

Nous contestons les demandes en recrutements remontés par les services qui sont totalement en décalage avec la réalité du terrain. Une cible leur étant imposée et devant l'absence de perspective statutaire, les chefs de services ne sollicitent plus de recrutements OPA

Comment se fait il qu'il faille demander un arbitrage alors que la Fonction Publique nous ait affirmé que cela été fait ?

M.BILLIOTTET reconnaît une certaine confusion et dénonce le double discours de la Fonction Publique que conditionnent les recrutements à un projet statutaire pour les OPA.

Une lettre a été envoyée par la SG le 7 février, des mails de relance ont été faits et une RIM (Réunion Interministérielle) a été demandée par le MEEM sur plusieurs sujets dont celui des recrutements OPA.

La suppression des abattements de zone,

Pour nous, il s'agirait de la première mesure à effectuer pour s'aligner sur les règles des fonctionnaires et mettre fin à une injustice mise en place sous le régime de Vichy

Pour cela la Ministre nous a adressé un courrier qui ne ferme pas les portes en s'engageant sur une étude sur le sujet

Pas de réponse de nos interlocuteurs sur le sujet.

Une augmentation salariale pour rattraper le niveau salarial des fonctionnaires,

Il s'agit d'une mesure soit disant arbitrée par la fonction publique

Rappel du relevé de conclusion du 24 mai suite à l'audience de conciliation dans le cadre du préavis de grève du 26 mai 2016

La DRH s'était engagée à mettre en œuvre les mesures suivantes :

- 1- *Saisir le guichet unique (DGAFP et Direction du budget) d'un projet d'arrêté revalorisant le salaire de base des OPA suite à la revalorisation du point d'indice de la fonction publique de 0,6 %*

au 1er juillet 2016 et 0,6 % au 1er février 2017 et d'une mesure concernant les premiers niveaux de classifications des OPA pour tenir compte des grilles de rémunération des fonctionnaires de catégorie C en vigueur aujourd'hui.

Nous mettons en évidence plusieurs points :

Le Ministère de la Défense a engagé des procédures qui comportent des revalorisations salariales (création d'un 9^{ème} échelon et revalorisation de la prime de rendement).

Nous rappelons l'écart qui s'est creusé entre le salaire des OPA et celui des fonctionnaires

Le SNOGA CGT demande des mesures salariales identiques à celle accordées aux catégories C- B – A dans le cadre de PPCR ainsi que les mesures accordées dans le plan de requalification

Dans l'immédiat, ce rattrapage devraient se concrétiser par une revalorisation équivalente à 20 points d'indice ($20 \times 4,6860 = 93,72\text{€}$) pour toute les classifications OPA

Nos interlocuteurs notent mais ne nous apportent aucune réponse

L'ouverture de négociations sur l'évolution statutaire des OPA

Nous pointons l'urgence d'avancer sur ce chantier et cranter des décisions rapidement avant les élections présidentielles

Pourquoi un délai d'un mois pour donner un mandat à la SG ? Nous avons assez perdu de temps !

M.BILLIOTTET s'engage alors sur :

- Une réunion avec les OS d'ici fin mars avec un pré projet statutaire
- Un calendrier de réunions nous sera fourni
- Le périmètre du chantier sera déterminé

L'objectif de revendications est d'obtenir des recrutements et de lancer ce chantier statutaire pour pérenniser nos missions, nos métiers mais aussi de combler l'écart qui se creuse entre le niveau salarial des OPA et celui des fonctionnaires, écart qui a de l'incidence sur nos retraites et sur notre pouvoir d'achat.

Nos interlocuteurs ont bien compris notre exaspération et celle des OPA, mais a l'image du ministère n'ont pas pris de décision renvoyant en permanence la balle dans le camp de la Fonction Publique et du Budget.

Ce manège a assez duré, nous sommes obligés de nous mettre en grève pour obtenir des mesures qui auraient déjà été prises, on se moque de nous !

**Notre seule issue est la mobilisation,
En étant en grève le 7 mars
En signant massivement les pétitions
que nous remettrons à la DRH mardi prochain**